



Appel à candidature pour le recensement de la population 2018

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les 5 ans, sous l'égide de l'INSEE.

Pour la campagne de 2018, la commune de Beauchamp recherche **22 agents recenseurs**.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, **du 18 janvier au 17 février 2018**.

Missions :

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour un carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur

Profil recherché :

- Etre libre de tout engagement pendant la période du recensement
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi)
- Etre en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode)
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Discrétion, confidentialité et neutralité

L'agent recenseur ne doit pas exercer de fonctions électives dans la commune.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant **le 27 octobre 2017** à l'adresse suivante :

Madame le Maire - Hôtel de Ville - Service des ressources humaines, place Camille Fouinat, 95250 Beauchamp
ou par courriel : personnel@ville-beauchamp.fr

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme CROZATIER, coordonnatrice du recensement de la population au 01 30 40 45 11 ou par mail : sylvie.crozatier@ville-beauchamp.fr